



Pension alimentaire bloquee au nom de ma fille

Par **dupont**, le **19/01/2010** à **19:27**

Bonjour,
je voudrais savoir si il est possible de bloquer sur un compte au nom de ma fille la pension alimentaire

L'objectif est de ne plus la verser à sa mère
existe-il cette alternative

en vous remerciant

Par **Marion2**, le **19/01/2010** à **19:49**

Bonsoir,
NON, vous ne pouvez pas bloquer la pension alimentaire, même sur un compte au nom de votre fille.

Dans la mesure où la mère a la garde de votre fille, et tant qu'elle est mineure, la pension alimentaire doit lui être versée.

Cordialement.